



Le gouvernement du Nunavut doit décider comment encadrer le cannabis.

- L'usage du cannabis à des fins récréatives sera légal au Nunavut et dans le reste du Canada en juillet 2018.
- Le gouvernement du Canada créera des règles pour encadrer de nombreux aspects de cette légalisation, notamment :
 - la publicité;
 - le suivi des ventes;
 - la culture et la transformation.
- Le gouvernement du Nunavut (GN) sera responsable des aspects suivants :
 - Établissement d'un âge légal;
 - Importation, distribution et vente;
 - Possession publique;
 - Culture à domicile;
 - Usage en public.



Le GN a demandé aux Nunavummiuts leur avis sur le cannabis.

- En se servant du **sondage sur la légalisation du cannabis** comme outil pour recueillir les commentaires du public, le GN a demandé aux Nunavummiuts de 16 ans et plus comment le cannabis devrait être règlementé au Nunavut.
- Le sondage était disponible dans toutes les langues officielles, en ligne et en format papier dans toutes les localités.
- Il était possible de répondre au sondage du 22 aout au 22 septembre 2017.
- Le sondage comportait 26 questions – 17 sur les politiques et 9 sur les caractéristiques démographiques.
- Au total, le GN a reçu 1 418 réponses valides.

Réponses	1 507
Invalides	89
Répondants ayant moins de 16 ans	10
Répondants qui n'ont pas donné leur consentement*	35
Réponses en double	44
<hr/> Sondages valides	<hr/> 1 418

* Répondants qui ont rempli le sondage, mais qui ne voulaient pas que leurs réponses soient incluses dans l'analyse.



Un large éventail de Nunavummiuts ont répondu au sondage.

Réponses par âge

16 à 34	47 %
35 à 54	41 %
55 et plus	12 %

Réponses par région

Qikiqtaaluk	71 %
Kivalliq	18 %
Kitikmeot	11 %

Réponses par sexe

Hommes	51 %
Femmes	49 %

Réponses par statut

Inuits	43 %
Non-Inuits	57 %

Réponses par niveau d'éducation

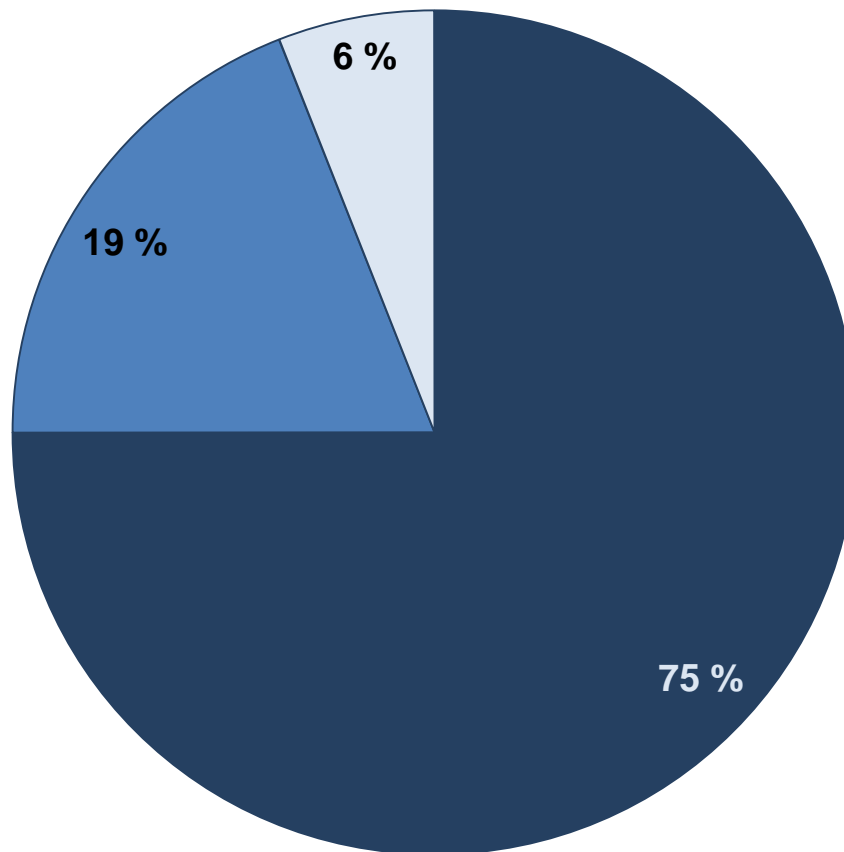
École secondaire non terminée	4 %
École secondaire	20 %
Collège	32 %
Université	45 %

Réponses par revenu

Moins de 50 000 \$	15 %
50 000 \$ à 90 000 \$	28 %
Plus de 90 000 \$	56 %

La plupart des répondants appuient la légalisation du cannabis.

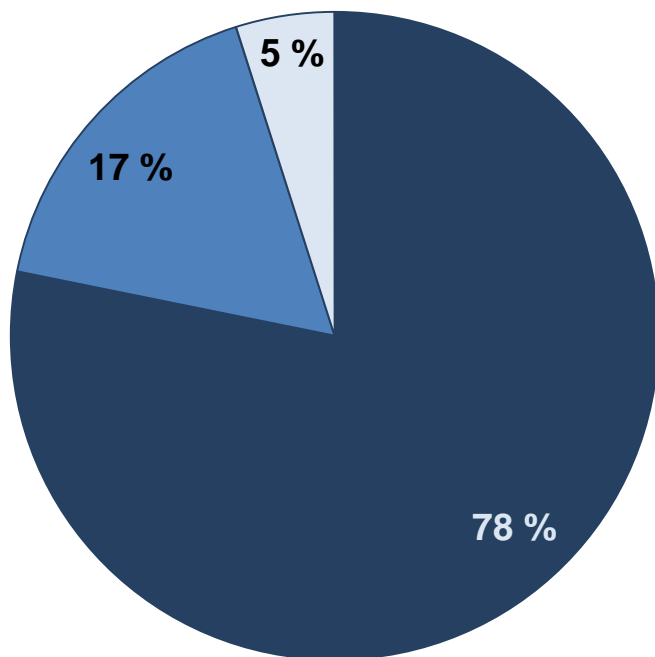
Tous les répondants



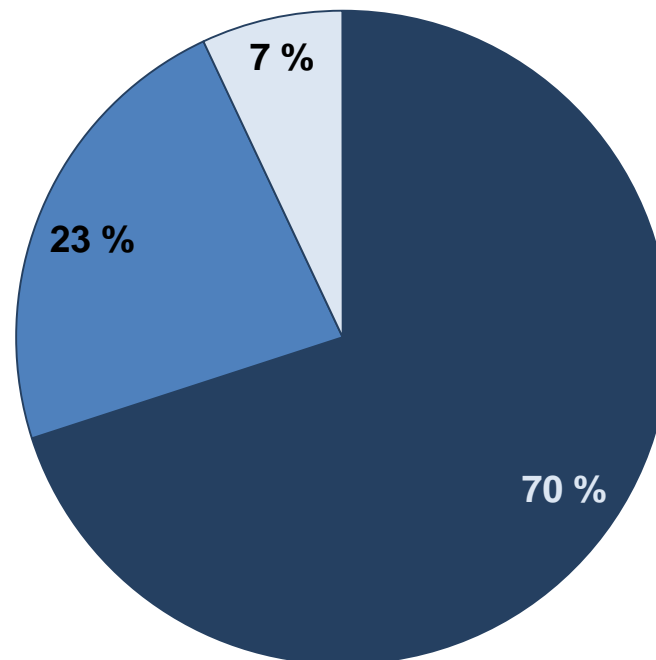
■ En accord ■ En désaccord □ Pas d'opinion ou ne sait pas

Tant les Inuits que les non-Inuits appuient la légalisation du cannabis.

Répondants non inuits



Répondants inuits



■ En accord ■ En désaccord ■ Pas d'opinion ou ne sait pas

Bien que les pourcentages exacts soient différents, les réponses à toutes les questions du sondage suivent les mêmes tendances chez les répondants inuits et non inuits.



L'appui pour la légalisation du cannabis est répandu et se retrouve chez des gens de tous les âges, sexes et niveaux d'éducation, dans tous les types de famille et pour tous les niveaux de revenu.

Appui par âge

16 à 34	82 %
35 à 54	70 %
55 et plus	64 %

Appui par région

Qikiqtaaluk	78 %
Kivalliq	70 %
Kitikmeot	77 %

Appui par sexe

Hommes	83 %
Femmes	67 %

Appui par type de famille

Avec enfants	69 %
Sans enfants	81 %

Appui par niveau d'éducation

École secondaire non terminée	68 %
École secondaire	79 %
Collège	74 %
Université	76 %

Appui par revenu

Moins de 50 000 \$	84 %
50 000 \$ à 90 000 \$	77 %
Plus de 90 000 \$	74 %



Les répondants veulent que fumer du cannabis dans les endroits publics soit règlementé.

La plupart des répondants ont répondu que fumer du cannabis doit être interdit dans une partie ou l'ensemble des endroits publics :

Interdit	73 %
Permis	23 %
Pas d'opinion ou ne sait pas	4 %

Les répondants qui veulent que fumer du cannabis soit interdit dans les endroits publics souhaitent que ce règlement vise précisément :

Tous les endroits publics	36 %
Les endroits où il est interdit de fumer du tabac	27 %
Les endroits où il y a des enfants et des jeunes	10 %



Les répondants sont moins préoccupés par la réglementation de l'usage en public de cannabis non fumé (comme les produits comestibles et les crèmes).

La moitié des répondants ont dit que l'usage du cannabis non fumé ne devrait être interdit dans *aucun* lieu public ou qu'il devrait être interdit dans certains endroits seulement :

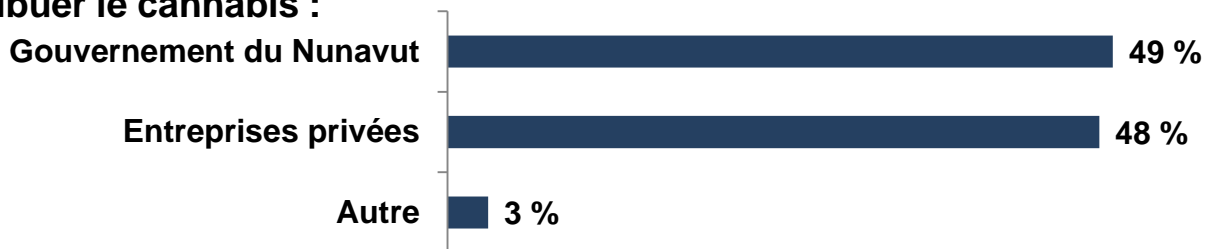
Interdit	40 %
Permis	50 %
Pas d'opinion ou ne sait pas	10 %

Les répondants qui veulent que le cannabis non fumé soit interdit dans les endroits publics souhaitent que ce règlement visent précisément :

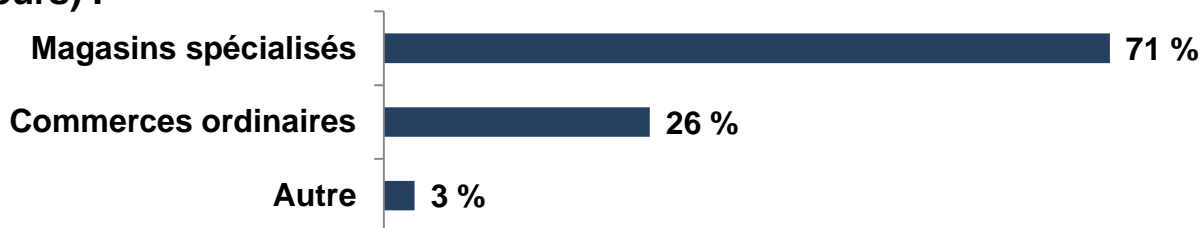
tous les endroits publics	42 %
les endroits où la consommation d'alcool est interdite	15 %
les endroits où il y a des enfants et des jeunes	12 %

Les répondants ont des opinions divergentes concernant qui devrait vendre et distribuer le cannabis.

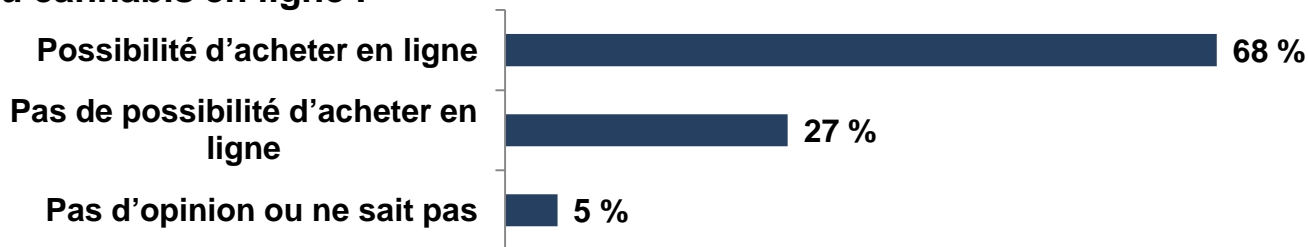
Les répondants étaient divisés à peu près également au sujet de qui devrait vendre et distribuer le cannabis :



Cependant, la majorité souhaite que le cannabis soit vendu dans des magasins spécialisés plutôt que dans les commerces ordinaires (comme les épiceries et les dépanneurs) :

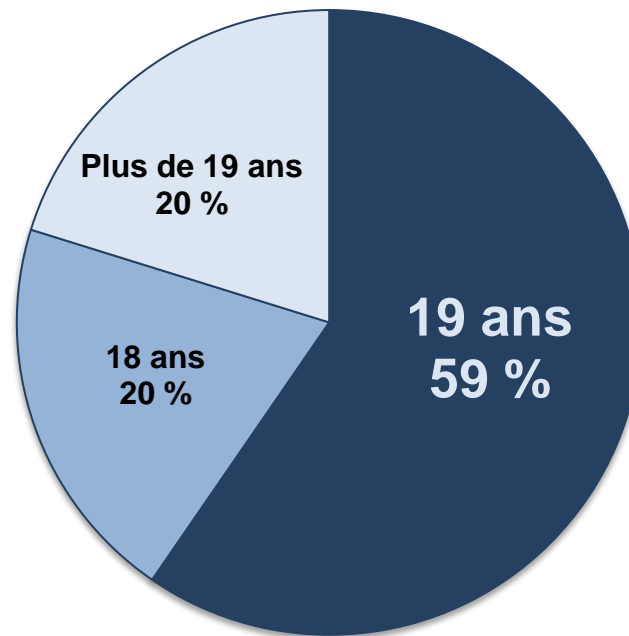


La plupart des répondants pensent que les Nunavummiuts devraient pouvoir acheter du cannabis en ligne :



La plupart des répondants pensent que le GN devrait établir l'âge légal à 19 ans.

- Environ quatre répondants sur cinq (79 %) ont répondu que le GN devrait établir l'âge légal minimum à 18 ou 19 ans.
- La réponse la plus souvent donnée par ceux qui pensent que l'âge légal devrait être plus élevé que 19 ans est 25 ans.





La plupart des répondants pensent que le GN ne devrait pas modifier les limites fixées par le gouvernement fédéral pour encadrer la possession et la culture.

Les répondants appuient la limite fédérale de 30 grammes pour la possession :

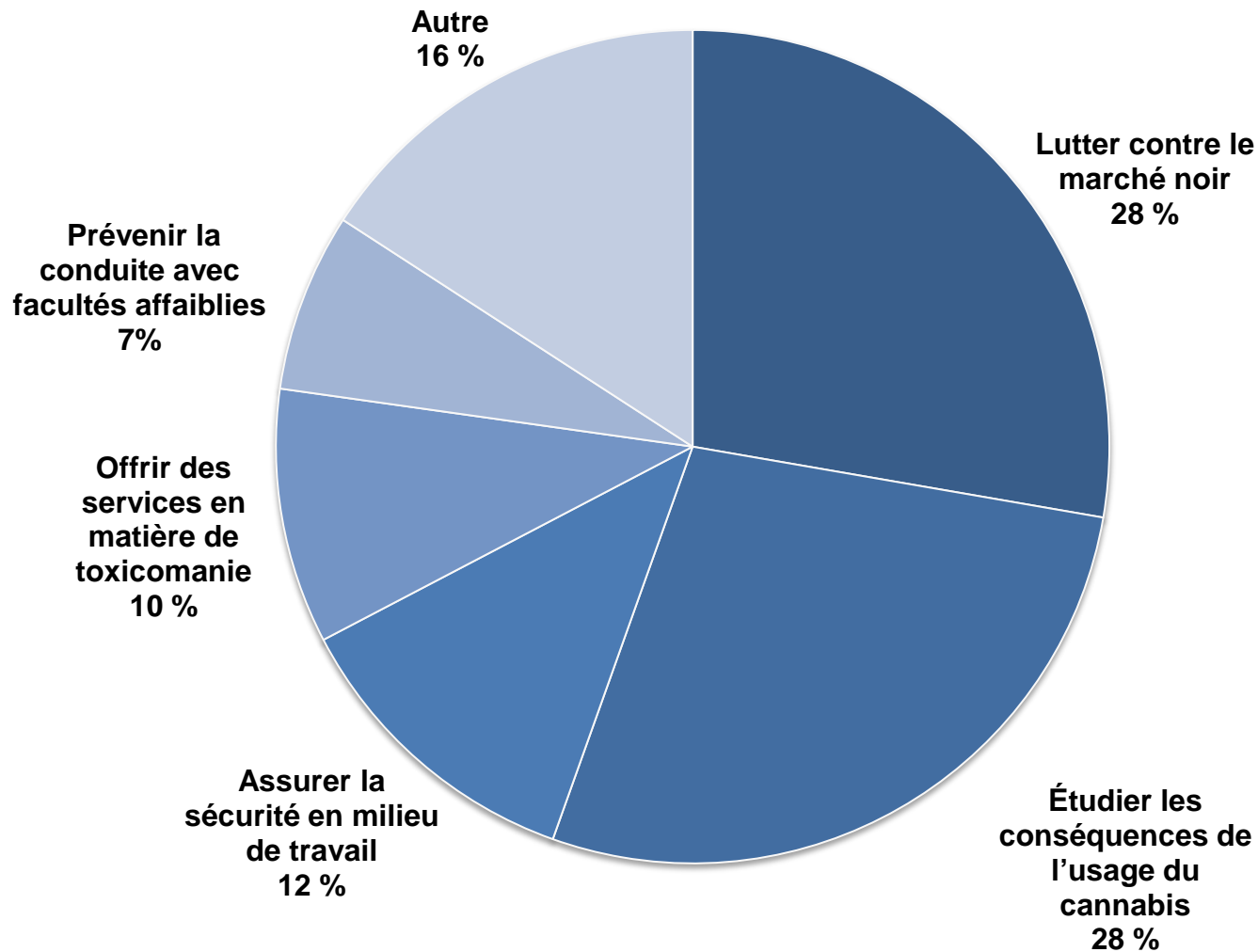
30 grammes	64 %
Moins de 30 grammes	25 %
Pas d'opinion ou ne sait pas	10 %

Les répondants appuient la limite fédérale de quatre plants pour la culture à domicile :

Quatre plants	66 %
Moins de quatre plants	25 %
Pas d'opinion ou ne sait pas	10 %



Les répondants suggèrent deux priorités pour le GN :
lutter contre le marché noir et étudier les conséquences de l'usage du cannabis.





Les répondants veulent en savoir plus sur les conséquences de l'usage du cannabis.

Les répondants veulent en savoir plus sur les conséquences qu'a l'usage du cannabis sur :

les enfants et les jeunes	47 %
la santé et le bien-être	45 %
les femmes enceintes	44 %

Les répondants préfèrent obtenir de l'information :

sur les réseaux sociaux	63 %
de la part de professionnels de la santé	46 %



Récapitulatif des principales conclusions du sondage

1. **La plupart des répondants appuient la légalisation du cannabis**, et ce, peu importe leur âge, leur sexe, leur statut, leur niveau d'éducation et leur revenu.
2. **Les répondants ont des points de vue divergents en ce qui concerne l'usage en public des produits fumés et non fumés du cannabis.** La majorité soutient que l'usage des produits fumés devrait être restreint, mais moins de la moitié souhaite que l'usage des produits non fumés soit restreint.
3. **Les répondants ont des points de vue divergents au sujet de qui devrait distribuer et vendre le cannabis.** Certains croient qu'il devrait être vendu par le GN, et d'autres préféreraient qu'il soit vendu par le secteur privé, mais la plupart s'entendent pour dire que les commandes en ligne et la livraison par la poste devraient être une possibilité.
4. **La plupart des répondants pensent que le GN devrait fixer l'âge légal à 19 ans.**
5. **La plupart des répondants veulent que le GN se concentre surtout sur la lutte contre le marché noir et l'étude des conséquences de l'usage du cannabis.**
6. **Les répondants veulent en savoir plus sur les conséquences de l'usage du cannabis.** Ils veulent surtout comprendre ses conséquences sur la santé et le bien-être, les enfants et les jeunes, ainsi que les femmes enceintes.



Pour en savoir plus, communiquez avec le ministère des Finances à cannabissurvey@gov.nu.ca.